



Chine: situation des personnes ouïghoures

Recherche rapide de l'analyse-pays OSAR

Berne, 16 mai 2024

Mentions légales

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Courriel : info@osar.ch
Site web : www.osar.ch
IBAN : CH92 0900 0000 3000 1085 7

Version disponible en français

COPYRIGHT

© 2024 Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne
Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source

Sommaire

1	Introduction.....	4
2	Personnes ouïghoures: disparitions forcées de masse	4
3	Xinjiang: persistance des violations généralisées des droits humains	5

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert-e-s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Conformément aux standards COI, l'OSAR fonde ses recherches sur des sources accessibles publiquement. Lorsque les informations obtenues dans le temps imparti sont insuffisantes, elle fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable, mais peut toutefois décider de les anonymiser, afin de garantir la protection de ses contacts.

1 Introduction

Le présent document a été rédigé par l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à la suite d'une demande qui lui a été adressée. Il se penche sur les questions suivantes :

1. Quelles sont les informations disponibles sur la situation actuelle des personnes ouïghours en Chine, en particulier au Xinjiang ?

Pour répondre à ces questions, l'analyse-pays de l'OSAR s'est fondée sur des sources accessibles publiquement et disponibles dans les délais impartis (recherche rapide) ainsi que sur des renseignements d'expert-e-s.

2 Personnes ouïghoures: disparitions forcées de masse

Campagne « Strike hard » et disparitions forcées de masse. Dans son rapport annuel de 2018, le Groupe de travail des Nations unies (ONU) sur les disparitions forcées ou involontaires fait état d'une augmentation "alarmante" des cas en provenance de la région autonome du Xinjiang en 2017, après l'établissement par le gouvernement chinois de camps de « rééducation » dans la région¹. Le Groupe rapporte que 120 000 personnes ouïghoures auraient été envoyées dans cinq camps dans la préfecture de Kashgar, au sud-ouest du Xinjiang, et qu'en mars 2018, entre 880 000 et un million de personnes auraient été arrêtées et détenues dans ces camps². Le rapport souligne également que les personnes détenues ne feraient l'objet d'aucune accusation formelle et qu'elles se verraient refuser tout accès à des recours juridiques. Elles seraient retenues indéfiniment et resteraient totalement isolées de l'extérieur des camps³. Ces allégations de disparitions forcées de masse sont liées aux lois et règlements anti-terroristes et anti-extrémistes du gouvernement chinois, qui ont été adoptés ou révisés entre 2014 et 2018, dans le cadre de la campagne nationale de sécurité « Strike hard »⁴.

Possibles crimes contre l'humanité selon l'ONU. Suite aux allégations de graves de violations des droits humains visant les personnes ouïghoures au Xinjiang qui ont été portées à l'attention des Nations unies depuis fin 2017, l'ONU décide de procéder à une évaluation de la situation. Conformément à cette décision, le 31 août 2022, le *Haut-Commissariat des*

¹ Conseil des droits de l'homme (CDH), Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, A/HRC/39/46, 30 juillet 2018, para. 88; CDH, Communications, cas examinés, observations et autres activités menées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, A/HRC/WGEID/115/1, Annex I, 16 août 2018, para. 2.

² CDH, Communications, cas examinés, observations et autres activités menées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, A/HRC/WGEID/115/1, Annex I, 16 août 2018, para. 3.

³ Ibid, para. 4.

⁴ Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), OHCHR Assessment of human rights concerns in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region, People's Republic of China, 31 août 2022, para. 16: <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/08/un-human-rights-office-issues-assessment-human-rights-concerns-xinjiang>.

Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) publie son rapport d'évaluation des préoccupations relatives aux droits de l'homme dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang⁵. Le document conclut que l'ampleur des détentions arbitraires et des abus dans le cadre de la campagne anti-terroriste et anti-extrémiste du gouvernement chinois, entre 2017 et 2019 et potentiellement au-delà, à l'encontre de la communauté ouïghoure et d'autres communautés majoritairement musulmanes, « peut constituer des crimes internationaux, en particulier des crimes contre l'humanité »⁶.

3 Xinjiang: persistance des violations généralisées des droits humains

Examen périodique universel: la Chine nie l'ampleur des violations des droits humains au Xinjiang. L'Examen périodique universel (EPU) est l'un des principaux instruments et processus du Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui évalue régulièrement la situation des droits humains dans tous ses pays membres. Il se déroule tous les quatre à cinq ans à Genève et vise à évaluer les progrès des États en matière de droits humains. L'EPU de la Chine s'est déroulée le 23 janvier 2024. Lors de l'examen, la Chine a mis l'accent sur son développement économique⁷ et s'est félicitée d'avoir atteint son objectif de réduction de la pauvreté de l'agenda 2030⁸. Elle a affirmé répondre aux besoins de sa population en appliquant les droits humains "selon les spécificités chinoises", et a nié l'ampleur des violations des droits humains, notamment au Xinjiang, documentées dans les rapports de l'ONU⁹. Plusieurs recommandations adressées à la Chine lors de l'EPU de 2018 concernaient les cas de disparitions forcées et la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (adoptée en 2006). N'ayant pas été mise en œuvre par la Chine¹⁰, elles ont été renouvelées par plusieurs États, dont la Suisse, lors de l'EPU de 2024¹¹.

⁵ OHCHR, OHCHR Assessment of human rights concerns in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region, People's Republic of China, 31 août 2022.

⁶ Ibid, para. 148.

⁷ CDH, Report of the Working Group on the Universal Periodic Review: China, A/HRC/56/6, 11 mars 2024: <https://uprmeetings.ohchr.org/Sessions/45/China/Pages/default.aspx>; CDH, National report submitted in accordance with Human Rights Council resolutions 5/1 and 16/21: China, A/HRC/WG.6/45/CHN/1, 3 novembre 2023.

⁸ CDH, National report submitted in accordance with Human Rights Council resolutions 5/1 and 16/21: China, A/HRC/WG.6/45/CHN/1, 3 novembre 2023, para. 19.

⁹ Examen périodique universel – Chine, salle XX du Palais des Nations, Genève, mardi 23 janvier 2024: notes prises par une personne de l'analyse-pays à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), présente à l'EPU; Deutsche Welle (DW), China grilled over human rights record at UN, 23 janvier 2024: <https://www.dw.com/en/china-grilled-over-human-rights-record-at-un/a-68063037>; OHCHR, OHCHR Assessment of human rights concerns in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region, People's Republic of China, 31 août 2022; CDH, Rapport du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, A/HRC/39/46, 30 juillet 2018.

¹⁰ Amnesty International (AI), People's Republic of China: Human Rights Situation at New Low, 17 juillet 2023, p. 2: <https://www.amnesty.org/en/documents/asa17/6751/2023/en/>; CDH, UPR of China (3rd Cycle – 31st session), Thematic list of recommendations, 2018, <https://shorturl.at/bjqM9>.

¹¹ Examen périodique universel – Chine, salle XX du Palais des Nations, Genève, mardi 23 janvier 2024: notes prises par une personne de l'analyse-pays à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), présente à l'EPU; Déclarations des États disponibles sur l'extranet de l'EPU: https://uprmeetings.ohchr.org/Sessions/45/China/Pages/default.aspx#InplviewHash8dd2b7f8-6e99-4dd6-8c7d-375b62549baa=Pa-qed%3DTRUE-p_SortBehavior%3D0-p_CatOrder%3D1000%252e000000000000-p_FileLeafRef%3DNigeria%252edocx-p_ID%3D104-PageFirstRow%3D100.

Pas de perspective d'amélioration face au refus de la Chine à respecter les libertés et droits individuels. Lors de l'EPU de 2024, les préoccupations de plusieurs États membres concernant l'ampleur des discriminations et des violations des droits humains contre les personnes ouïghoures et portant atteinte à leur identité culturelle et à leur langue ont été balayées par la Chine¹². Cette dernière n'a pas soutenu les recommandations de 2018 ni de 2024 en matière de protection des libertés et droits individuels des personnes ouïghoures¹³. Pendant la session, la Chine a, au contraire, affirmé que la population au Xinjiang était « heureuse »¹⁴. L'EPU de janvier 2024 a ainsi exacerbé les inquiétudes des ONG et de la société civile concernant la persistance des violations généralisées des droits humains à l'encontre de la communauté ouïghoure¹⁵, sans qu'il y ait de perspectives d'amélioration face aux dénégations de la Chine¹⁶. De plus, selon un rapport publié dans le *Jamestown Foundation China Brief*, les « transferts de travail forcé » de personnes ouïghoures auraient même « dépassé [en 2023] ceux de l'année précédente »¹⁷.

Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Plusieurs sources rapportent que les violations des droits humains, dont des arrestations et détentions arbitraires, à l'encontre des personnes ouïghoures au Xinjiang sont restées d'une ampleur considérable en 2023¹⁸. Le rapport de 2022 du Conseil des droits de l'homme (CDH) sur la situation des droits humains dans la région du Xinjiang souligne que les personnes ouïghoures détenues dans ce que le gouvernement chinois appelle des "centres d'enseignement et de formation professionnels" ¹⁹ subissent des actes de torture et autres formes de traitements ou de peines cruels, inhumains ou dégradants²⁰. Le *US Department of State* fait également état de décès de personnes détenues liés aux conditions de détention dans des camps d'internement²¹. Selon *Human Rights Watch* (HRW), environ 500 000 personnes

¹² CDH, Report of the Working Group on the Universal Periodic Review: China, A/HRC/56/6, 11 mars 2024, paras. 20-21.

¹³ The Guardian, China's human rights record criticised at UN as it faces rare scrutiny of policies, 23 janvier 2024: <https://www.theguardian.com/world/2024/jan/23/china-human-rights-record-criticised-un-faces-rare-scrutiny-of-policies>; Examen périodique universel – Chine, salle XX du Palais des Nations, Genève, mardi 23 janvier 2024: notes prises par une personne de l'analyse-pays à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), présente à l'EPU; CDH, UPR of China (3rd Cycle – 31st session), Thematic list of recommendations, 2018.

¹⁴ Examen périodique universel – Chine, salle XX du Palais des Nations, Genève, mardi 23 janvier 2024: notes prises par une personne de l'analyse-pays à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), présente à l'EPU.

¹⁵ CDH, Summary of stakeholders' submissions on China, A/HRC/WG.6/45/CHN/3, 20 novembre 2023.

¹⁶ AI, China attempts to 'gaslight' international community at UN human rights review, 23 janvier 2024: <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2024/01/china-attempts-to-gaslight-international-community-at-un-human-rights-review/>.

¹⁷ The Jamestown Foundation, Forced Labor in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region: Assessing the Continuation of Coercive Labor Transfers in 2023 and Early 2024, 14 février 2024: <https://jamestown.org/program/forced-labor-in-the-xinjiang-uyghur-autonomous-region-assessing-the-continuation-of-coercive-labor-transfers-in-2023-and-early-2024/>.

¹⁸ Human Rights Watch (HRW), World Report 2024 - China, 11 janvier 2024: <https://www.ecoi.net/en/document/2103179.html>; AI, The State of the World's Human Rights; China 2023, 24 April 2024: <https://www.ecoi.net/en/document/2107859.html>; Freedom House, Freedom in the World 2024 - China, 2024: <https://www.ecoi.net/en/document/2105013.html>.

¹⁹ BBC, Xinjiang: China defends 'education' camps, 17 septembre 2020: <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-54195325>.

²⁰ OHCHR, OHCHR Assessment of human rights concerns in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region, People's Republic of China, 31 août 2022, paras. 70-71, 73-74.

²¹ US Department of State (USDOS), 2023 Country Report on Human Rights Practices: China, 23 April 2024: <https://www.ecoi.net/en/document/2107650.html>.

ouïghoures et autres personnes musulmanes seraient toujours détenues²². Plusieurs sources rapportent que les détentions arbitraires et les camps de rééducation visent à forcer les personnes ouïghoures et d'autres minorités musulmanes à renoncer à leur identité culturelle et à leurs croyances religieuses²³.

En tant que principale organisation d'aide aux personnes réfugiées en Suisse et faïtière des œuvres d'entraide et des organisations actives dans les domaines de l'exil et de l'asile, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour une Suisse qui accueille les personnes réfugiées, les protège efficacement, respecte leurs droits fondamentaux et humains, favorise leur participation dans la société et les traite avec respect et ouverture. Dans sa fonction, l'OSAR renforce et défend les intérêts et les droits des personnes bénéficiant d'une protection et favorise la compréhension de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise avérée, elle marque le discours public et exerce une influence sur les conditions sociales et politiques.

D'autres publications de l'OSAR sont disponibles sur le site www.osar.ch/publications. La newsletter de l'OSAR, qui paraît régulièrement, vous informe des nouvelles publications. Inscription à l'adresse www.osar.ch/newsletter.

²² HRW, World Report 2024 - China, 11 janvier 2024.

²³ Freedom House, Freedom in the World 2024 - China, 2024; HRW, "Break Their Lineage, Break Their Roots": China's Crimes against Humanity Targeting Uyghurs and Other Turkic Muslims, 19 avril 2024: <https://www.hrw.org/report/2021/04/19/break-their-lineage-break-their-roots/chinas-crimes-against-humanity-targeting>.